

MAI 2021

Bulletin d'information

Projet éolien

Communes de Berlise et Le Thuel



À l'heure de la transition énergétique, il semble essentiel que notre commune maintienne sa position de moteur pour le territoire. Le lancement du projet éolien de Beaumont Nord composé de deux éoliennes sur Berlise est une réelle opportunité. Plusieurs aménagements d'équipements communaux sont d'ailleurs à l'étude comme l'aménagement des abords de l'église.

Un tel projet se doit d'être partagé. C'est pourquoi je vous sollicite pour contribuer à cette réflexion lors de la semaine projet proposée par notre partenaire WPD en mai 2021. »

Michael JACQUES,

Maire de Berlise



« La commune de Le Thuel profite depuis 2015 des retombées liées aux premières éoliennes implantées sur le territoire communal. Cette démarche qui avait débutée en 2004 aux côtés de la Communauté de Communes a clairement permis d'améliorer notre capacité d'autofinancement. À titre d'exemple, rappelonsnous que les recettes fiscales des éoliennes

participent largement au financement communal des travaux d'enfouissement des réseaux initiés en 2020. À l'heure où l'État baisse les dotations aux communes et supprime les taxes locales, les recettes des éoliennes sont les bienvenues et pourront nous aider à poursuivre nos investissements pour embellir notre commune.

La société WPD est investie depuis de longues années sur notre territoire et pour évaluer la faisabilité d'une extension du projet actuel, il nous semblait évident de les solliciter particulièrement en 2017. Aujourd'hui, ce long travail d'analyse des enjeux se termine et nous souhaitons vous présenter le projet à venir. »

David VAN DEN HENDE.

Maire de Le Thuel

Le projet :

Une implantation dans la continuité des éoliennes existantes

Les chiffres clés du projet



Semaine de l'énergie du projet éolien de Berlise et Le Thuel

DU 31 MAI AU 4 JUIN 2021

Programme détaillé en page 7

du projet par année d'exploitation



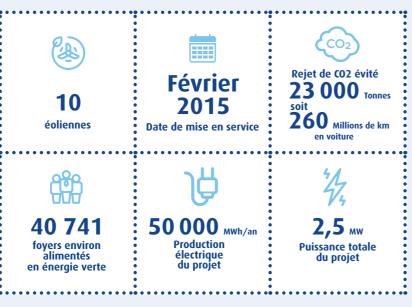
du projet

Retour sur les éoliennes de Berlise-Le Thuel (2015)

Les dix éoliennes de Berlise et le Thuel ont été inaugurées en octobre 2015. Le projet éolien de la Terre de Beaumont est le résultat de plusieurs années de travail et de concertation avec la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, les communes de Berlise et Le Thuel.

Aujourd'hui, les éoliennes sont pleinement intégrées au territoire : au-delà du lieu-dit de la Terre de Beaumont, elles font partie de l'identité du sud Thiérache. Les chemins sont pratiqués par les promeneurs, les chasseurs, les exploitants. Des mesures favorables à la biodiversité et au gibier ont été menées dans le cadre du projet éolien et les projets communaux ont fleuri depuis leur arrivée.





Un parc éolien aux retombées positives pour le territoire

La salle communale de Berlise

La commune a construit une salle communale au centre du village en partie grâce aux retombées fiscales des éoliennes. Cette salle est devenue un lieu de vie et de rencontre sur le village. Une belle fresque murale y illustre l'environnement de Berlise : église, éoliennes, abeilles, champs.



L'enfouissement du réseau électrique sur Le Thuel :



Sur la commune de Le Thuel, les projets se sont multipliés depuis 2015 comme la réhabilitation des vitraux de l'église ou la réfection de la cour de l'école. Le changement le plus visible pour l'amélioration du cadre de vie reste l'enfouissement du réseau électrique aérien : ces travaux au budget conséquent sont en cours et le résultat final pourra être apprécié dans quelques mois. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés entre 2015 et 2021.

Un partenariat avec le GIC de Rozoy-sur-serre



En 2019, l'entreprise wpd a signé une convention avec le groupement cynégétique (GIC) de Rozoysur-Serre pour la mise en œuvre de mesures en faveur de la biodiversité et du gibier sur son territoire d'intervention : plantation de haies, création de jachères mellifères, bandes intercalaires de cultures.

« L'éolien apporte des solutions, et il est important que la faune sauvage et l'énergie éolienne cohabitent. Nous avons des éoliennes implantées sur notre territoire depuis une quinzaine d'années. Nous constatons que la faune sauvage et l'éolien sont capables de cohabiter. Il faut continuer l'aménagement autour des éoliennes, pour conserver la biodiversité. La solution, c'est de faire preuve de projets communs, pour avancer, et toujours bien cohabiter. »

Nelly Janier Dubry et François-Xavier Beuve, respectivement agent et président du GIC







2 ______ **wp**d _____

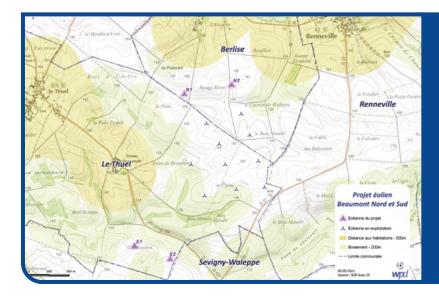
Un projet d'extension du parc éolien pour continuer la



ZONE DU PROJET D'EXTENSION

Une zone d'étude intégrée au territoire local

La zone d'implantation potentielle (ZIP) d'un projet est déterminée par des critères techniques et réglementaires, comme la localisation des habitations, les éléments paysagers et environnementaux et les infrastructures existantes.



La zone d'implantation potentielle considère :

- Un projet à plus de 800 m des habitations
- Un projet à plus de 1800 m des églises
- Des éoliennes adaptées spécifiquement au site
- Un projet éloigné des zones environnementales sensibles
- Une absence de contraintes aéronautiques

Les études techniques et environnementales

Fort de notre expérience sur le premier parc, des études complémentaires ont été relancées depuis 2018.

Cela nous a permis de confirmer les conditions d'installation du site, et donc de nous conforter dans la décision d'implantation.

C'est au regard des enjeux identifiés que l'implantation des quatre éoliennes a été défini à plus de 800 mètres des habitations et plus 200 mètres des boisements.

Le développement éolien sur Berlise - Le Thuel

































Validation de la création d'une zone de développement communes de Berlise

Autorisation d'un projet de 10 éoliennes communes de

2011

Etudes techniques et

Analyse des variantes d'implantation



du dossier

FOCUS

Acoustique



Dans le cadre des études menées une campagne de mesure de l'ambiance sonore a été réalisée en mars et avril 2019 au sein de 6 habitations autour du projet.

Cette étude a permis de définir les implantations et modèles d'éoliennes proposées.

Une nouvelle campagne de mesure sera réalisée après

la construction du projet pour confirmer l'expertise ou adapter le fonctionnement du parc éolien.

transition énergétique du territoire



Biodiversité

Pendant plus d'un an, le bureau d'études ENVOL a recensé sur le terrain les espèces présentes sur site et analysé leurs habitudes et comportements. Les recensements ont été réalisés selon un protocole propre au cycle biologique de chaque espèce étudiée. Le choix d'implantation des éoliennes s'est ainsi porté sur les secteurs qui respecteront la biodiversité locale.

Donnez votre avis! Des mesures de territoire à définir ensemble

Plusieurs travaux d'amélioration du cadre de vie ou de préservation de la biodiversité sont actuellement à l'étude pour intégrer le dossier d'autorisation environnementale des quatre nouvelles éoliennes. L'entreprise wpd vous invite lors de la semaine de l'énergie du 31 mai au 4 juin à échanger sur les mesures proposées.

Des premières pistes :

- · Aménagement des abords de l'église à Berlise
- Création d'un verger citoyen
- Enfouissement réseau sur de nouvelles rues à Le Thuel
- · Mesures favorables au gibier et à la biodiversité



















2017







LES RETOMBÉES POUR LE TERRITOIRE

Un soutien financier pour les collectivités locales

Contribution sur a VA des Entreprises (CVAE)

Contribution Foncière des Entreprises (CFE)

Taxe Foncière sur les Propriétés **Bâties (TFPB)**

Imposition forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)

Le projet éolien actuel de Beaumont Nord et Sud sur les communes de Berlise et Le Thuel d'une puissance minimale de 14.4 MW génère 153 000 €* de recettes fiscales par an, à répartir entre les communes d'implantation, l'intercommunalité, le conseil départemental.

À noter que la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache a décidé d'augmenter la part des retombées fiscales reversée aux communes. De belles perspectives pour le territoire!

Sur 20 ans plus de 20 000 €/mw* de retombées économiaues potentielles

*Ces chiffres sont calculés en fonction du taux d'imposition en vigueur à l'heure actuelle. Ils peuvent donc être amenés à évoluer.

Un potentiel pour l'économie locale

L'installation d'éoliennes procure des retombées économiques directes au territoire. On estime que 20% du montant investi dans le projet peut revenir aux entreprises locales parmi lesquelles :









GÉOMÈTRES





CIMENTERIE



NOTAIRES



CARRIÈRES



HUISSIERS



HÔTELS ET RESTAURANTS



QUESTIONS / RÉPONSES

Démontage : aue deviennent les éoliennes en fin d'exploitation?



A la fin de l'exploitation d'un parc éolien (20 à 30 ans), les exploitants des parcs sont en charge de remettre en état la totalité du site : Ainsi c'est bien 100% de la structure qui sera démontée.

La nouvelle règlementation française de juin 2020 oblige que l'intégralité des fondations en béton soit enlevée, remplacée par de la terre de qualité comparable aux terres à proximité ; les câbles électriques enterrés sont enlevés.

Pour le projet des Hauts de l'Armançon, wpd avait déjà pris cet engagement auprès des élus et des propriétaires dès 2018. Ainsi le projet est déjà conforme à cette évolution de la réglementation.

Cette règlementation oblige aussi de recycler ou réutiliser au moins 90% de la masse de l'éolienne (arrêté du 22 juin 2020).

L'éolien et la santé

Contrairement aux idées reçus comme le précise l'ANSES dans son rapport du 14 février 2017 « Il n'existe pas de risque sanitaire pour les riverains spécifiquement liés à leur exposition à la part non-audible des émissions sonores des éoliennes (infrasons)». L'académie de Médecine (rapport du 3 mai 2017) complète cette information en précisant « l'éolien terrestre présente indubitablement des effets positifs sur la pollution de l'air et donc sur certaines maladies (asthmes, BPCO. cancers, maladies cardio-vasculaires) ».

Recyclage: Les éoliennes sont-elles recyclables?



Depuis juin 2020, la règlementation française oblige les exploitants à recycler ou réutiliser au moins 90 % de la masse de l'éolienne : métaux, câbles, béton, ... Tous ces matériaux se recyclent (arrêté du 22 juin 2020). Les pales (6 % du poids total de l'éolienne) sont la partie la plus complexe à recycler. Elles peuvent alors être broyées et valorisées comme combustible dans les cimenteries. Les cendres servent ensuite de matière première dans la fabrication du ciment. Cette technologie évite donc la production de déchets.

Des innovations sont actuellement développées pour utiliser de nouveaux matériaux composites 100% recyclables.

La semaine de l'énergie du projet éolien de Berlise – Le Thuel - Du 31 mai au 4 juin 2021 -

Lors de cette semaine les équipes de la société wpd se mettent à la disposition de la population pour présenter le projet et échanger en détail sur le résultat des études et les premières mesures envisagées pour le territoire.

Matinée des riverains (sur rdv) :

→ L'équipe projet peut se déplacer chez vous

En matinée, l'entreprise wpd se propose de vous rencontrer en entretien individuel ou par famille pour vous présenter le projet en détail et répondre à vos interrogations.

Prise de rdv au : **06 31 86 29 04**



🚃 1er juin : de 9h - 12h30 à le Thuel

== 4 juin : de 9h - 12h30 à Berlise

Permanence d'information et de concertation (inscription préalable obligatoire) :

→ L'après-midi, une permanence d'information et de concertation en mairie.

Les équipes de wpd seront à votre disposition pour échanger. Une exposition sur le projet éolien sera présentée et restera disponible aux horaires d'ouvertures des mairies de Berlise et le Thuel, ainsi qu'un classeur projet sur lequel vous pourrez laisser vos observations et questions.

a 4 juin : de 14h - 19h à Berlise

ar juin : de 14h - 19h à le Thuel





Les énergies renouvelables à l'école du Thuel

→ Une animation est prévue à l'école de le Thuel afin de présenter dans les classes l'énergie et plus particulièrement l'énergie éolienne.



Apiculture et biodiversité

→ Mickael JACQUES, maire de Berlise et l'entreprise wpd vous propose une présentation du rôle fondamental des abeilles dans la pollinisation des fleurs et les mesures prévues dans le projet pour les préserver (jachères mellifères, vergers, ruches). Cette animation sera également l'occasion de présenter les étapes de la fabrication du miel.



 Rdv devant la salle des Fêtes de Berlise

Echange avec Michael JACQUES

Balade écologique

→ Une balade pour découvrir la richesse de la faune et de la flore locale est proposée aux adultes et enfants. Elle est l'occasion d'échanger sur le métier d'écologue et de présenter le résultat des études écologiques, obligatoires en amont de tout projet éolien. (Détail des parcours en mairie)



WDa

La plus-value d'un projet éolien sur votre commune

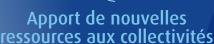
0



Un engagement territorial dans la transition énergétique

- Une énergie 100% renouvelable
 - Des actions en faveur de la biodiversité





- Possibilité de nouveaux projets en faveur de la population dans la commune
- Pérennité des ressources budgétaires grâce à la fiscalité perçue par les collectivités



La plus-value d'un projet éolien sur votre commune

- Création et maintien d'emplois directs et indirects
- Sollicitation des entreprises locales du développement à l'exploitation du parc











Qui sommes-nous?

▶ Producteur indépendant d'électricité 100% renouvelable, wpd onshore France développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens terrestres. Depuis 2002, 32 parcs éoliens ont été développés ou sont en cours de construction en France. wpd compte sept agences réparties sur le territoire national : Limoges, Dijon, Nantes, Lyon, Cholet, Lille et Boulogne-Billancourt et emploie plus de 130 personnes en France.

Proximité

▶ Interlocuteur unique tout au long du projet, nous intégrons au mieux les enjeux locaux de chacun de nos parcs. Nos agences sur tout le territoire nous permettent d'être au plus proche de nos interlocuteurs.

Fiabilité

Pionnier de l'éolien en France, nous bénéficions d'un solide savoir-faire grâce à nos équipes d'experts dédiés et d'une reconnaissance des services de l'Etat sur l'ensemble de nos projets

À l'écoute

Nous plaçons la concertation au cœur de notre démarche, avec les élus, les habitants et tous les acteurs du territoire, via la mise en place d'un comité de pilotage.

Pour plus d'information,

contactez-nous!

wpd onshore France

32-36 rue de Bellevue 92100 Boulogne-Billancourt

🔲 01 41 31 09 02 🔀 parc.eolien.beaumont@wpd.fr

www.wpd.fr